

TENUES PROFESSIONNELLES

Pour un trousseau complet (veste, cardigan, pantalon ou jupe, cravate et 2 chemises), **le reste à charge par la famille**, une fois le montant forfaitaire du Pass région déduit pour les élèves de secondes bac pro (montant donné à titre indicatif et sous réserve de modifications par la région) est de :

RESTE A CHARGE DES FAMILLES SELON LA FILIERE ET LA TENUE				
	3PM	CAP	MGATL	MRC
Garçon 235€	185€	145€	127€	145€
Fille jupe 218€	168€	128€	110€	128€
Fille pantalon 228€	178€	138€	120€	138€

Une aide par le biais du Fond Social peut être attribuée afin de diminuer la participation des familles. Veuillez vous rapprocher de l'assistante sociale du Lycée.

OBLIGATION POUR L'ELEVE D'ETRE PRESENT LORS DES INSCRIPTIONS AU LYCEE POUR FAIRE LES ESSAYAGES DES TENUES PROFESSIONNELLES

Les tenues portées complètes sont obligatoires les mardis et jeudis. Tout élève se présentant sans celle-ci ou une partie de celle-ci se verra refuser l'accès au Lycée.

Si besoin, le fournisseur des tenues professionnelles :

CHAMPION ANNECY

6 avenue du pont de Tasset

☎ : 04 50 66 68 60